



NEWSLETTER N° 24 – Mai 2011

Sommaire

- **21 mai : Visite de la station météorologique de Payerne**
- **18 juin : Assemblée générale**
- **Vaud : Votation sur l'enfouissement de déchets radioactifs**
- **Les Inconnus et le nucléaire**

21 mai : Visite de la station météorologique de Payerne

Venez découvrir les différents instruments pour les mesures au sol, les mesures dans la troisième dimension, la télédétection et les résultats des observations tels que les changements observés dans différents domaines: temps, climat, ozone, rayonnement, effets sur la végétation: phénologie et pollen et leurs conséquences sur la météorologie, le changement climatique, la sécurité, la santé.

Et, cerise sur le gâteau, nous pourrons assister en direct au lancement d'un ballon de radiosondage.

Rendez-vous le samedi 21 mai à 12h30 à la station météorologique de Payerne ([instructions d'accès ici](#)).

Prière de vous inscrire avant le 14 mai auprès de secretariat@ecologie-liberale.ch.

18 Juin : Assemblée générale

Cette année, notre Assemblée générale se tiendra le samedi 18 juin à Delémont. Nous aurons l'honneur d'y être reçus par le président du gouvernement jurassien, Philippe Receveur, et le maire de Delémont, Pierre Kohler. Tous deux sont membres de notre mouvement.

Une invitation en bonne et due forme sera envoyée dans les délais à tous les membres. D'ici-là, nous vous invitons à déjà réserver la date.

Vaud : Votation sur l'enfouissement de déchets radioactifs

Ne cachons pas nos déchets nucléaires

Le 15 mai, les vaudois voteront sur un projet d'enfouissement de déchets nucléaires. Il est important de voter NON à ce projet fallacieux.

Enfouir des déchets n'est pas une solution. Plusieurs exemples récents l'ont montré. En Allemagne, à Asse, on a voulu déposer des déchets dans d'anciennes mines de Sel. 126'000 fûts de déchets radioactifs étaient censés séjourner là pour l'éternité. Moins de 30 ans après le scellage du site, celui-ci est devenu une catastrophe écologique: de l'eau s'est infiltrée et les fûts rouillent. Les autorités ont dû décider d'évacuer le site, pour un coût estimé à entre 2 et 3 milliards d'euros.

Suite à la catastrophe du mois dernier, les scientifiques estiment que le Japon s'est déplacé de plus de 2 mètres. Si la surface du pays s'est déplacée, c'est que les sous-sols se sont déplacés aussi.

Ces exemples montrent que les couches géologiques profondes ne sont pas stables: elles bougent sans cesse et ne sont donc pas un endroit adapté pour entreposer des déchets toxiques.

Dès lors, pourquoi vouloir nous imposer ce plan?

La première raison vient des exploitants des centrales nucléaires. Selon la Loi sur l'énergie nucléaire (LENu), une fois les déchets enfouis, l'exploitant n'en est plus responsable. Tout futur problème serait donc à la charge de la confédération, c'est-à-dire du contribuable.

La seconde raison est politique. La seule mesure actuellement acceptable consiste en effet à stocker les déchets dans des lieux en surface, entretenus et accessible en tout temps, afin de pouvoir surveiller l'évolution des déchets. Or, avec une telle solution, il est évident que les coûts sont exorbitants: si l'on devait compter le prix de la surveillance des déchets pendant plus de 100'000 ans, le prix du kilowattheure nucléaire exploserait. En enterrant ces déchets, on fait croire que l'on peut les oublier et qu'ils ne coûteront rien.

Enfin, la troisième raison est de nouveau due à la LENu. Elle stipule que, pour toute construction de nouvelle centrale, il faut avoir un plan pour l'évacuation des déchets. Prétendre avoir un tel plan permet donc de construire de nouvelles centrales.

Pour ne pas créer de nouvelles catastrophes écologiques, il est donc indispensable de voter NON le 15 mai au plan d'enfouissement des déchets nucléaires.

Les Inconnus et le nucléaire

Connaissez-vous ce sketch des inconnus? Il date d'il y a plusieurs années déjà, mais est encore bien d'actualité.

Bon amusement: <http://www.youtube.com/watch?v=9mq-udUSh58>